

15.09.2015

Un CREA revu et corrigé



Les autorités jurassiennes ont fait le point sur l'avancée du CREA mardi matin. Le projet est maintenant entre les mains du Parlement.

Le CREA, le centre d'expression des arts de la scène qui doit être construit sur le site du Ticle à Delémont, franchi une nouvelle étape. Le projet qui vient d'être ficelé par le Gouvernement jurassien a été présenté à la presse mardi matin. Il doit maintenant passer devant le Parlement lors d'une prochaine séance. Par rapport au projet initial, le dossier a été redimensionné. Il passe ainsi de 33 à 24 millions de francs.

Des années de discussions

Le CREA est un projet qui est en cours depuis une quinzaine d'années. Au départ, l'idée était de faire une structure interjurassienne sur deux sites. Mais après réflexion, en août 2010, le canton de Berne a finalement décidé de quitter le navire. En avril 2013, le projet prend un nouveau virage avec la signature d'un partenariat public/privé entre le canton du Jura, la ville de Delémont, Coop et une entreprise immobilière.

En décembre 2014, les quatre associés présentent les contours de l'infrastructure avec l'architecte retenu. Il est alors prévu que le bâtiment accueille aussi un centre commercial, une centaine de logements et un parking souterrain en plus du CREA. La partie dédiée à la culture devait alors abriter une grande salle de spectacle d'environ 450 places, une plus petite de 120 sièges, un espace d'exposition et trois pièces de travail ou de répétition.

Le projet actuel

Dans le projet que le Gouvernement jurassien a transmis au Parlement, la salle de 120 sièges et l'espace d'exposition sont finalement abandonnés pour des raisons budgétaires. À la base, le projet était devisé à 33 millions de francs. Mardi matin, le chiffre de 24 millions de francs a été articulé, dont 14 millions seront à la charge du canton. Le coût total du « Projet le Ticle », qui comprend également la partie commerciale et locative, est estimé à 100 millions de francs.

Une fondation privée va être créée pour gérer le CREA. Elle sera également chargée de récolter huit millions de francs pour participer à l'investissement. Le canton du Jura débloquera sa part uniquement lorsque cette somme aura été réunie. Lors de la conférence de presse, les autorités jurassiennes ont également expliqué que les centres culturels existants allaient être intégrés à la vie du CREA, notamment par le biais de la programmation.

Le Parlement jurassien se prononcera sur le CREA lors de sa séance du 18 novembre ou lors de celle du 9 décembre. La fondation aura ensuite jusqu'à l'été 2016 pour récolter les fonds nécessaires. Le début des travaux est prévu pour mars 2017 avec une ouverture souhaitée au printemps 2019. /sbo